

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MAIRIE de LUZILLÉ

## RÉUNION du CONSEIL MUNICIPAL

(Article L. 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de LUZILLÉ se réunira  
à la MAIRIE, salle du Conseil Municipal

**VENDREDI 19 AVRIL 2024**  
**À 18 h 30**

Affiché, le 15 avril 2024.

### ORDRE DU JOUR

#### Séance ordinaire

- ↪ Relevé des décisions dans le cadre de l'article L.2122-22
- ↪ Décision modificative comptable n° 1 (*opération 201 : aménagement et cadre de vie*)
- ↪ Attribution des subventions aux associations pour l'année 2024
- ↪ Sollicitation d'une subvention au titre du Fonds verts : défense incendie
- ↪ Dispositions relatives aux demandes d'urbanisme des projets agricoles
- ↪ Réflexion prospective concernant la licence IV de débit de boissons
- ↪ Détermination des conditions de mise en vente d'une cireuse
- ↪ Rapport des commissions
- ↪ Informations diverses

P/ le Maire,  
L'adjoint par délégation  
Alain Chanteloup

